



Commission permanente du 8 juillet 2019

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT URBAIN – PROJETS 2019 DU CONTRAT DE VILLE DE SAVERNE 2015-2020

Le Département du Bas-Rhin a adopté lors de la réunion de l'Assemblée Plénière du 6 juillet, le Contrat de Ville de Saverne pour la période 2015-2020.

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation décide d'attribuer, au titre du fonds de développement urbain pour l'appel à projets du Contrat de Ville de Saverne, une subvention d'un montant total de **13 977 €**.

CONTRATS DEPARTEMENTAUX DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET HUMAIN – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE

- **31 443,30 €** : à la commune de Landersheim pour la réfection de la rue du Château et du chemin du château.

CONTRATS DEPARTEMENTAUX – CREATION D'UN POLE MULTI-ACTIVITES LUDIQUES ET SPORTIVES A WASSELONNE

Dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Ouest, la Commission Permanente du Conseil Départemental décide d'attribuer une subvention au titre du Fonds d'Innovation Territorial de **6 237,00 €**, représentant 33% du cout de l'étude à la Commune de Wasselonne pour son étude en vue de la création d'un Pôle multi-activités ludiques et sportives à Wasselonne.

AMENAGEMENT DES CARREFOURS DE MARMOUTIER

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation approuve les termes du projet de convention entre le Département et la Commune de Marmoutier.

La convention consiste au transfert des installations d'éclairage public réalisées par le Département au carrefour giratoire central et à la gestion, l'entretien et la surveillance de certains ouvrages, équipements et aménagements situés sur le domaine public routier départemental et ses dépendances.



OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER DÉPARTEMENTAL PAR D'AUTRE COLLECTIVITÉS – PROJET DE CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE WASSELONNE

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation, approuve les termes du projet de convention entre le Département, la Commune de Wasselonne et la Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble.

- **20 947,68 € (TTC)** : à la commune de Wasselonne pour des travaux d'aménagement.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE RURAL EN CHARGE DES FRAIS D'AMIABLES D'IMMEUBLES RURAUX

- **1 577,01 €** : à des bénéficiaires du canton de Saverne pour la prise en charge d'amiabes d'immeubles ruraux.

ENGAGEMENT D'OPERATIONS DE RESTRUCTURATION DE COLLEGES ET PROGRAMMES TECHNIQUES DÉTAILLÉS (PTD)

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation décide d'engager les opérations de restructuration du collège Tomi Ungerer de Dettwiller et approuve le programme technique détaillé.

La Commission Permanente approuve également le cout global de l'opération de restructuration du collège Tomi Ungerer de Dettwiller, intégrant les frais éventuels de mandat de maîtrise d'ouvrage, d'études et les frais annexes, pour un montant de **3 340 000,00 € TTC** (valeur avril 2019)

ATTRIBUTION DE DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT POUR 2019 AUX COLLEGES PUBLICS

- **4 127,51 €** : au Collège Léonard de Vinci à Marmoutier au titre de la viabilisation qui couvre les frais de chauffage, d'électricité et d'eau de l'année 2018.

- **1 500,00 €** : au Collège Marcel Pagnol de Wasselonne au titre de la participation aux journées citoyennes.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES CENTRES D'INTERPRETATION DU PATRIMOINE

- **7 037,00 €** : à la Communauté de Communes du Pays de Saverne pour le programme d'actions 2019 (investissement) du Centre d'Interprétation du Patrimoine (CIP) ; le Point d'Orgue.

- **19 275,00 €** : à la Communauté de Communes du Pays de Saverne pour le programme d'actions 2019 (fonctionnement) du Centre d'Interprétation du Patrimoine (CIP) ; le Point d'Orgue.



AIDE A LA LICENCE ET A LA VALORISATION DU BENEVOLAT

- **910,00 €** : à l'association Arts Martiaux du Pays de la Mossig Westhofen d'Hohengoefte pour l'aide à la licence et à la valorisation du bénévolat saison 2017/2018.

- **980,00 €** : à l'association Judo Club de Saverne pour l'aide à la licence sportive saison 2017-2018.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS EN CHARGE DE LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

- **15 000,00 €** : à l'Association Départementale des restaurants et relais du cœur du Bas-Rhin dont des centres de distribution de l'association se trouvent à Saverne et Wasselonne.

ATTRIBUTION D'AIDES EN FAVEUR DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE ET DE LA VALORISATION DU BATI TRADITIONNEL BAS-RHINOIS

- **3 117,00 €** : à des particuliers du Canton de Saverne pour l'adaptation de logements.

ACQUISITION DE PARCELLES DE TERRAIN A WASSELONNE

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation, décide de l'acquisition des parcelles situées à Wasselonne et cadastrées sous-section 4 n°141/32 de 20,55 ares et n°186/32 de 5,03 ares, pour un montant de **80 450,00 €**.

CESSION DE PARCELLES DE TERRAIN A MARMOUTIER

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation décide de remplacer une des deux parcelles départementales à céder au Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement d'Alsace Moselle située à Marmoutier et cadastrée sous*section 7 n°X/151 de 6,23 ares, par la parcelle cadastrée sous-section 7 n°151 de 10,62 ares.

Cette cession s'effectuera au prix de **1 669,80 €** pour les deux parcelles à céder.



ENGAGEMENT D'OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION PARTIELLE OU RECONSTRUCTION DES UTCD DE BOUXWILLER, SARRE-UNION, WASSELONNE ET SCHIRMECK

La Commission Permanente du Conseil Départemental statuant par délégation décide d'engager les opérations de restructuration des UTCD de Bouxwiller et de Sarre-Union et de reconstruction des UTCD de Schirmeck et Wasselonne et d'approuver les programmes techniques détaillés (PTD) des projets.

La Commission Permanente approuve le cout prévisionnel des travaux de reconstruction de l'UTCD de Bouxwiller, intégrant les frais d'étude et les frais annexes, pour un montant de **4 600 000,00 €**.

FONDS DE SOUTIEN A LA VIE LOCALE

- **250,00 €** : à l'association l'UNIAT par la section Monswiller.



Michèle ESCHLIMANN
VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE
MAIRE DE WASSELONNE

Secrétariat en mairie
Tél : 03 88 59 12 21



Thierry CARBIENER
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN
CANTON DE SAVERNE

Permanence : 06 45 73 94 01